



Mis à jour en septembre 2021

# BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

**SUR  
2 ANS**  
2 JOURS CFA  
3 JOURS  
ENTREPRISE



Certifié par le  
Ministère de  
l'Éducation nationale

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure est un professionnel hautement qualifié, ayant acquis les compétences nécessaires pour :

- Accueillir, prendre en charge et suivre la clientèle
- Conseiller la clientèle et exercer une activité de valorisation des services et de suivi beauté
- Mettre en œuvre les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage
- Assurer la gestion administrative et financière de l'entreprise ainsi que son développement, l'animation et la gestion du personnel

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet de Maîtrise (niveau 4)
- Brevet de Technicien Supérieur Coiffure (niveau 5)
- GUC option parfumerie et cosmétiques

## ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- Manager une équipe
- Créer sa propre entreprise et pouvoir former des apprentis
- Possibilité de travailler au sein :
  - d'hôtels et clubs de vacances,
  - d'aéroports,
  - d'hôpitaux,
  - de maisons de retraite
  - ...

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un CAP Coiffure.

### Prérequis exigés :

Contraintes des horaires et au travail des jours fériés et week-ends.  
Contre-indication à la station debout prolongée.

## CONTRAT



APPRENTISSAGE

Jeune de  
16 à 29 ans



PROFESSIONNALISATION

Sans condition  
d'âge

## CALENDRIER

Nous consulter pour les prochaines dates de session.

## DURÉE

450 heures / an  
Minimum 21 mois de contrat

## TARIF

1/ en alternance : coût de la formation pris en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.  
2/ financement personnel : nous contacter.



## CONTENU DE FORMATION

- S'informer, communiquer
- Organiser et gérer
- Concevoir et mettre en œuvre :
  - Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services
  - Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires, des techniques de coloration et d'éclaircissement et des techniques de modification durable de la forme
  - Concevoir une coiffure personnalisée, concevoir et réaliser des mises en forme temporaires et des coiffages, des coiffures événementielles et une taille du système pilo-facial, créer et réaliser des coupes, réaliser des coupes masculines spécifiques, mettre en œuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement, des techniques de modification de la forme
- Évaluer la satisfaction de la clientèle et le travail du personnel
- Physique et chimie appliquées
- Biologie appliquée
- Technologies et méthodes
- Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité
- Gestion de l'entreprise
- Expression française et ouverture au monde
- Arts appliqués à la profession
- Langue vivante étrangère : anglais (optionnel)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique

- Présentiel
- Distanciel

## ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Examen blanc
- Contrôle en Cours de Formation
- Mises en situation
- Mémoire / soutenance
- Positionnement
- Examen final ponctuel

## HANDICAP

Site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Accès à la formation et adaptation : contacter le référent handicap sur [mission.handicap@fdme91.fr](mailto:mission.handicap@fdme91.fr)

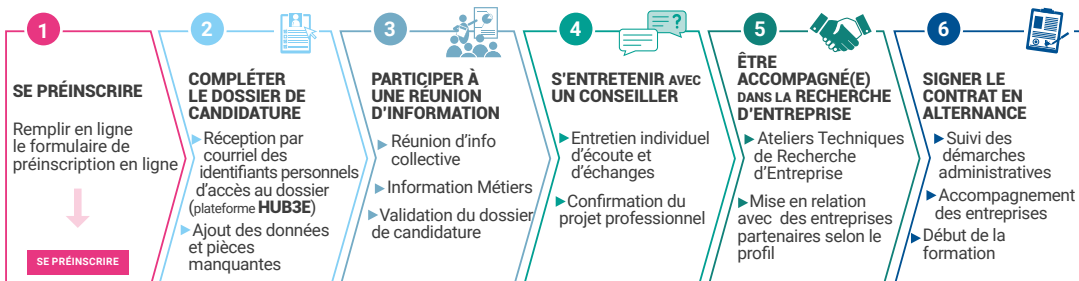
## MODALITÉS D'OBTENTION

- Diplôme accessible sous forme globale pour les candidats issus de la voie de l'apprentissage.
- Diplôme accessible sous forme progressive par capitalisation de blocs de compétences pour les candidats individuels ou issus de la formation professionnelle et de la VAE.

## Lieu d'exercice de l'activité

Salons de coiffure.

Inscription sur [www.facmetiers91.fr](http://www.facmetiers91.fr)



délai d'accès : 3 semaines entre la préinscription et l'admission de la candidature